

Picardie Nature

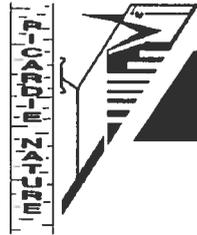
supplément au n°90

www.picardie-nature.org

spécial
assemblée
générale
du 7 avril 2001

Revue trimestrielle de l'association PICARDIE NATURE

ISSN 0 182 4201 Commission paritaire N°63860



Editorial

Chère adhérente, cher adhérent,

Comme la plupart d'entre vous notre disponibilité n'est pas extensible et nous incite parfois à remettre au lendemain, voire à renvoyer aux calendes grecques ce que nous devrions réaliser dans des délais raisonnables. C'est donc avec beaucoup de retard (...et j'en suis le principal responsable) que nous vous adressons le bilan de l'assemblée générale, présenté le 7 avril 2001 par l'ensemble des membres du conseil d'administration, les salariés et Jean-Marie Thiéry.

Ceux d'entre vous qui n'avaient pu assister à cette assemblée générale découvriront la diversité des formes de militantisme associatif au service de la protection de la nature.

Sans anticiper sur le bilan de l'année 2001 que nous vous présenterons dans quelques mois, sachez que nous avons mené à bien certains projets.

Néanmoins notre capacité à agir dépend fortement de nos compétences et de nos possibilités de mobiliser chacun d'entre nous pour atteindre les objectifs visés.

Pour ces raisons, ne soyez pas étonnés de notre insistance à vous inviter à participer davantage aux activités de l'association et même à son administration.

*Le Secrétaire
Patrick THIERY*

Séjour ornithologique au Lac du Der week-end du 15 au 17 février 2002

Il reste encore quelques places pour aller observer les grand rassemblements d'oiseaux (grues cendrées, canards, etc...) sur ce site bien connu des ornithos.

Réservation avant le 10 janvier 2002.

Pour tous renseignements demander Guillaume au secrétariat de l'association.

Picardie Nature, association à but non lucratif (loi 1901) affiliée à France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Environnement et de l'Équipement.

Siège social : 14, place Vogel à Amiens

Adresse postale : BP 835 80008 Amiens Cedex 1 - Tél. 03 22 97 97 87 - Fax. 03 22 92 08 72

- Directeur de la publication : Patrick Thiery - Secrétariat : Laurence Tellier

Comité de rédaction : Gérard Baudry, Simone Berton, Vincent Bawedin, Bruno Canon, Bernard Couvreur, Michèle Delvigne, Vincent Vilbert

- Réalisation : Bruno Canon - Photographies et illustrations : Gérard Baudry, Régis Delcourt, Patrick Thiery.

Impression: CAT Georges Couthon

Dépôt légal 4^e trimestre 2001



RAPPORT D'ACTIVITE

I. ETUDIER, CONNAITRE

Il est illusoire de vouloir protéger la nature sans la connaître et la comprendre.

La collecte d'informations est donc la première étape des différents processus de conservation de la nature. Sur ce point, les exemples sont nombreux. Les listes d'espèces menacées qui guident les choix faits en matière de conservation de la biodiversité sont établies grâce à la détermination du statut des espèces (répartition, effectifs...). La prise de mesures réglementaires de protection (réserves naturelles...) se fait sur la base de liste d'espèces réalisées par site. La législation sur la chasse évolue sur la base d'informations collectées sur les populations des oiseaux (chronologie de la reproduction, effectifs...). D'une certaine façon, contribuer à la connaissance du patrimoine naturel, c'est commencer à participer à sa conservation.

En effet, en France, aucun organisme de recherche professionnel a les moyens suffisants pour s'appuyer sur un réseau d'observateurs pour étudier, en particulier la répartition des espèces, les effectifs présents, l'écologie des espèces à grande échelle.

Les observateurs amateurs ont donc un rôle essentiel à jouer et d'une certaine façon, une responsabilité. La contribution de tout observateur est donc la bienvenue. Pour contribuer, nul besoin d'être un grand scientifique, il suffit d'un minimum de rigueur dans ses observations (dans l'identification des espèces notamment), de noter les paramètres des observations et de les transmettre.

Transmettre ses observations contribue également à faire vivre un réseau, le réseau des naturalistes picards. Ce réseau est constitué au sein de l'association Picardie-Nature. L'association est le type d'organisation qui permet une gestion des données collégiales de l'ensemble des observateurs par le biais des différentes instances de l'association (conseil d'administration, assemblée générale). En outre, elle garantit cette utilisation dans un certain esprit qui est formalisé dans son objet. Ce réseau est un lieu d'échanges d'informations et de dynamisme dont chaque observateur tire un certain profit.

Picardie-Nature a structuré différents réseaux en fonction du groupe d'animaux étudié.

LE RÉSEAU AVIFAUNE :

BILAN 2000

Constitution

114 membres (Collaboration du GEOR 60 pour l'Oise)

Organisation

Deux réunions annuelles (février/septembre)

Un bulletin de liaison, «la Petite Avocette»

4 numéros ont été publiés en 2000 pour un total de 24 pages, contre 2 numéros pour un total de 12 pages en 1999.

ACTIVITES 2000

Gestion des données

Plus de 3000 lieux-dits ont été paramétrés et 42 300 données d'oiseaux sont actuellement saisies.

Participation au 25^{ème} Colloque Francophone d'Ornithologie (CFO) à Caen

Présentation de deux panneaux présentant le réseau avifaune et de deux posters, un sur le Râle de Genêts en Picardie et un sur 30 ans de ramassage des oiseaux morts sur le littoral picard

Enquêtes réalisées en 2000

- Recensement des oiseaux d'eau à la mi-janvier
- Recensement des rapaces diurnes nicheurs
- Recensement des corbeautières
- Recensement des couples de Grands Butors nicheurs
- Recensement des Hérons nicheurs

Ramassage des oiseaux morts sur le littoral picard

PROJETS 2001

Enquêtes

Décompte des oiseaux d'eau à la mi-janvier (déjà réalisé)
 Enquête sur les rapaces diurnes nicheurs
 Participation au programme de Suivi Temporaire des Oiseaux Communs (STOC) par Echantillonnage Ponctuel Simple (EPS)
 Suivi de l'évolution des vallées alluviales par les populations d'oiseaux
 Enquête sur les Blongios nains nicheurs
 Enquête sur les Grands Butors nicheurs
 Suite et fin de l'enquête sur la répartition des Amphibiens et Reptiles

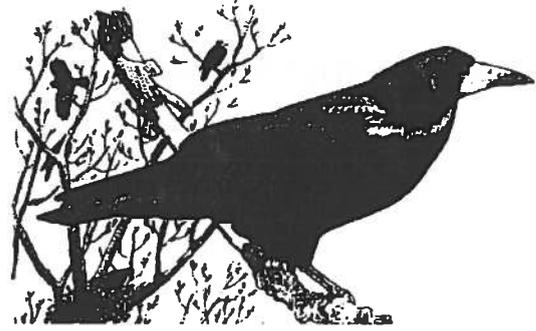


RAPPORT D'ACTIVITE

Edition d'une cartographie préliminaire des Insectivores et Rongeurs de Picardie

Edition d'une mise à jour de la plaquette «Contribuer à la connaissance de l'avifaune de Picardie»

Edition d'une plaquette «Où voir les oiseaux sur le littoral picard»



LE RÉSEAU AMPHIBIENS-REPTILES :

BILAN 2000

Constitution

66 personnes renvoient leurs données

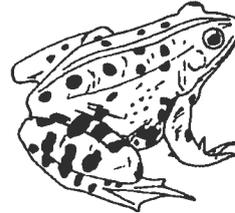
ACTIVITES 2000

Gestion des données

4 300 données d'Amphibiens et de Reptiles transmises à la Société Herpétologique de France (SHF) dans le cadre de l'atlas national des Amphibiens et Reptiles de France.

Edition du 2^{ème} pré-atlas de répartition

Un 3^{ème} pré-atlas a été publié en février 2001 pour la dernière année de prospection.



Participation à une réunion, à Paris, des coordinateurs régionaux pour l'atlas national

LE RÉSEAU INSECTIVORES & RONGEURS

Il est en cours de constitution afin de coordonner en Picardie l'atlas national des Insectivores et Rongeurs initié par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.

Une vingtaine de personnes a déjà transmis des données.

ACTIVITES 2000

Deux séances d'initiation à l'analyse de pelotes et à l'identification des crânes de micromammifères ont eu lieu à Amiens. Une troisième a eu lieu près de Château-Thierry (02).

Plusieurs milliers de pelotes ont été décortiquées.

LE RÉSEAU CHAUVES-SOURIS DE PICARDIE-NATURE

BILAN DES ACTIVITÉS ET DES CONNAISSANCES RÉGIONALES EN AVRIL 2001

Rémi FRANÇOIS, Coordinateur Chiroptères Picardie pour la SFEPM.

Caractéristiques du Groupe Chiroptères de Picardie Nature

Ce groupe n'est pas une association constituée en tant que telle, mais un réseau régional de chiroptérologues (spécialistes des chauves-souris) initialement regroupés au sein de la Coordination Mammalogique du Nord de la France (C.M.N.F.), aujourd'hui rattachés à Picardie Nature

Le Groupe Chiroptères Picardie se compose d'une trentaine de naturalistes, souvent multidisciplinaires puisque s'intéressant également à l'ornithologie, l'herpétologie, l'en-

tomologie, la floristique.... Une dizaine de membres plus actifs assure l'essentiel des activités bénévoles.

Depuis le début de l'année 2000, les chiroptérologues de Picardie ont choisi de rattacher leur activité à celles de la principale association naturaliste régionale : Picardie Nature, qui constitue également le pôle principal d'études des mammifères de Picardie. Les soucis principaux qui ont motivé ce rattachement sont la volonté de limiter la multiplication et l'émiettement des structures naturalistes en Picardie, et l'augmentation de l'efficacité et de la cohérence des activités mammalogiques régionales.

Ainsi, Picardie Nature assure maintenant l'essentiel des investigations scientifiques et des animations nature concernant :

- **les mammifères marins** (essentiellement surveillance et protection de la colonie de Phoques veaux-marins de la Baie de Somme)



RAPPORT D'ACTIVITE

LE RÉSEAU CHAUVES-SOURIS DE PICARDIE-NATURE (SUITE)

- **les micro-mammifères** : coordination régionale de la réactualisation de l'atlas des micro-mammifères de France
- **les chiroptères** : études scientifiques, animations.

Le volet protection des colonies d'hibernation et de reproduction est assuré par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie depuis le début des activités du Groupe Chiroptères, dans un esprit de collaboration et d'efficacité rationnel et très satisfaisant.

ETAT DES CONNAISSANCES CHIROPTÉROLOGIQUES EN PICARDIE AU DÉBUT 2001

Une cinquantaine de personnes ont déjà envoyé des données de Chauves-souris pour la Picardie depuis les années 1990. Cependant, le noyau "dur" le plus actif concerne une dizaine de chiroptérologues, membres de Picardie Nature ou d'autres associations naturalistes.

Aisne

Plusieurs centaines de cavités (anciennes carrières souterraine de pierre à bâtir essentiellement) ont été prospectées dans les années 1980 et 1990, essentiellement par Claudy GUIOT. Une estimation grossière du nombre de cavités, incluant les blockhaus, les forts et autres ouvrages militaires, donne un minimum d'un millier de sites hypogés dans le département. Certaines communes du Laonnois ou du Soissonnais abritent en effet des dizaines de sites, depuis les vastes carrières de pierre souterraines jusqu'aux innombrables "cagnas" creusés à la main lors du conflit de 1914-18.

Un contraste évident distingue le centre et le sud du département du nord, où les sites souterrains sont exceptionnels (hormis des blockhaus près d'Hirson, mais qui sont peu intéressants), alors qu'ils sont légion autour de Soissons, Laon, Villers-Cotterets, jusqu'au nord de Château-Thierry.

Oise

Plus de 250 cavités (anciennes carrières souterraine de pierre à bâtir essentiellement, mais aussi des "cagnas" de 1914-18 dans le Noyonnais, quelques blockhaus, quelques caves) ont été prospectées dans les années 1990. Une estimation grossière du nombre de cavités donne un ordre de grandeur de 250-300 sites hypogés dans le département.

Le plateau crayeux au nord du département, ainsi que le

Pays de Bray à l'ouest ne possèdent que très peu de souterrains favorables.

Une analyse des archives départementales par Régis HUET a permis de mettre en évidence un grand nombre de carrières souterraines creusées au XIXème siècle et dans la première moitié du XXème, notamment sur le Plateau picard, qui ont été rebouchées depuis.

Somme

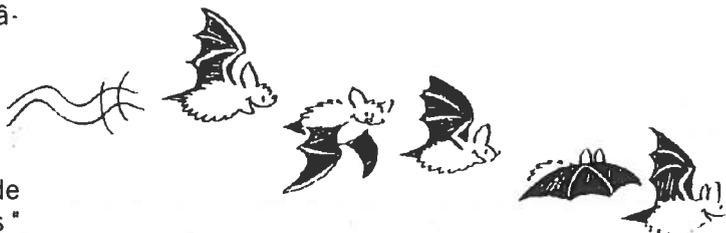
Plus d'une centaine de cavités (anciennes carrières souterraine de pierre à bâtir essentiellement) ont été prospectées dans les années 1990. Une estimation grossière du nombre de cavités, incluant les vastes caves particulières, les blockhaus, d'autres ouvrages militaires et des souterrains-refuges, donne un ordre de grandeur de 150-200 sites hypogés dans le département.

Presque uniquement développé sur des terrains crayeux peu exploités en carrières souterraines, c'est le département le moins pourvu en milieux souterrains favorables aux chiroptères cavernicoles.

Globalement, la couverture des gîtes d'hibernation de la région est bonne. Mais il reste toujours des cavités non encore prospectées dans le Sud de l'Oise, de même que dans l'est de la Somme et le nord de l'Aisne.

Notamment, certaines carrières souterraines privées sont fermées par de puissantes grilles ou portes. Elles abritent probablement plus de chauves-souris que les cavités aisément accessibles, et devraient permettre de belles découvertes, pour peu que les autorisations d'accès soient obtenues.

Par exemple, une autorisation de prospecter l'ancienne citadelle militaire d'Amiens a permis à François DEHONDT et Régis HUET de découvrir de très importantes populations hibernantes dans les anciens souterrains, en plein milieu urbain.



- Prospection des bâtiments

150-200 bâtiments prospectés depuis le début des années 1990 (à notre connaissance, rien ou presque auparavant), essentiellement par des stagiaires de la C.M.N.F.,



RAPPORT D'ACTIVITE

Recherche-Nature-patrimoine dans l'Oise, et lors d'interventions SOS Chauves-souris, et ponctuellement par des bénévoles.

Actuellement, les prospections des églises par F. NOEL et d'autres "micro-mammalogistes" pour trouver des lots de pelotes de Chouette effraie devraient permettre de déceler la présence de nouvelles colonies de reproduction.

- Appels SOS Chauves-souris

En 2000, environ une cinquantaine d'appels ont été réceptionnés par Rémi FRANÇOIS, Frédéric NOEL ou Régis HUET. De nombreuses colonies de Pipistrelles communes ont ainsi été découvertes au travers des visites chez les particuliers qui s'en sont suivies. Parfois, il s'agit d'une colonie de Sérotine, ou d'Oreillard gris (cas Wambez dans l'Oise). Des animaux blessés ont été récupérés et parfois soignés. Frédéric NOEL a soigné et relâché une Noctule commune à Amiens, espèce très rare en Picardie.

- Prospection des ponts

Il subsiste très peu de ponts en pierres dans la région, notamment suite aux deux guerres mondiales qui ont concerné la quasi totalité de l'espace régional.

Les ponts en briques sont plus nombreux, mais souvent moins favorables car plus récents.

Nombre de ponts prospectés en saison de reproduction : une cinquantaine.

En période d'hibernation : une centaine.

Des ponts en pierres présentant quelques fissures profondes subsistent dans le Pays de Bray, qui est en cours de prospection actuellement. Les moulins, nombreux sur les rivières gagneraient à être visités systématiquement.

Colonies de reproduction connues d'espèces remarquables

- Petit Rhinolophe : 3 colonies sont repérées dans l'Aisne ; 3 sont connues et une dizaine suspectées dans l'Oise, L'espèce est absente de la Somme.

- Grand Rhinolophe : une seule colonie repérée (restant à confirmer) dans la Somme en limite avec la Seine Maritime. Presque tout reste à faire pour cette espèce dont les effectifs semblent en chute libre en Picardie. Plusieurs colonies sont suspectées dans le Laonnois oriental, où l'espèce est bien présente en hiver.

- Vespertilion à oreilles échançrées : une seule colonie certaine dans la Somme près de Doullens, une probable dans l'Aisne, ainsi que dans l'Oise près de Beauvais.

- Grand Murin : 3 colonies repérées dans l'Oise dans des châteaux (Compiègne, Troissereux, Achy). Une colonie est localisée en Thiérache, une est possible dans l'Aisne vers La Fère. Aucune n'est connue dans la Somme, mais une colonie est connue en Seine-Maritime en limite avec la

Picardie, en Vallée de la Bresle.

- Prospections aux détecteurs à ultra-sons

Des dizaines de prospections au D980 ont été effectuées par les salariés de la CMNF essentiellement dans la Somme et l'Aisne jusqu'en 1997. Mais les résultats (données brutes) ne nous sont pas parvenus, bien que valorisés sous forme synthétique au travers du Pré-Atlas des Chiroptères de Picardie.

L'Oise a été peu prospectée au moyen de détecteurs pour le moment. Les lacunes de connaissances qui concernent essentiellement les régions sans cavités seront progressivement comblées au moyen des prospections au détecteur (D 980, D140 et D224).



- Captures au filet

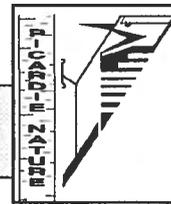
En 2000, 6 personnes disposaient d'une autorisation de capture au filet et habitaient en Picardie, et 3 autres provenaient du Nord-Pas-de-Calais.

Quelques dizaines de sites, en grande majorité des carrières souterraines, ont fait l'objet de captures au filet en été / automne. Les captures au filet en forêt, bocage, milieu humide, villages... restent ponctuelles. Elles mériteraient d'être plus nombreuses, notamment pour améliorer la connaissances des écosystèmes sylvatiques..

Informatisation des données

L'essentiel des observations bénévoles en notre possession depuis le début des années 1990 jusque 1997-98 ont été saisies sur le logiciel EXCEL. Par contre, toutes les données (ou presque) des salariés qui œuvraient pour la C.M.N.F. semblent perdues ou irrécupérables, de même que les données SOS Chauves-souris d'avant 1998...

Des données bibliographiques restent à rechercher, notamment en ce qui concerne les séances de baguage effectuées lors des années 1940-1960 dans le sud de l'Oise et de l'Aisne.



RAPPORT D'ACTIVITE

LE RÉSEAU CHAUVES-SOURIS DE PICARDIE-NATURE (SUITE)

ÉTAT DES PROTECTIONS DES SITES REMARQUABLES AU DÉBUT 2000

Sites d'hibernation

A l'heure actuelle, le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie protège, suite à la collaboration avec le Groupe Chiroptères Picardie, 12 sites souterrains dont les entrées sont fermées par des grilles quasiment inviolables.

Sur le plan foncier, les sites sont essentiellement protégés par location et convention avec des propriétaires privés, communaux, l'ONF (en Forêt de Saint-Gobain), ou avec le Conseil général de la Somme. Un site important est propriété du Conservatoire dans l'Oise (Saint Martin le Nœud, site Natura 2000).

Il s'agit essentiellement d'anciennes carrières souterraines de pierre à bâtir (calcaire lutétien et craie), mais également d'un ancien site lié à des rampes de lancement de V1 (Inval-Boiron dans le Sud-Ouest de la Somme). Une citadelle militaire, appartenant au Conseil Général de la Somme, est en cours de contractualisation (Doullens), de même que plusieurs autres sites remarquables.

Colonies de reproduction

2 colonies de Petits Rhinolophes sont protégées, dans l'Oise (lisière de la Forêt de Compiègne, à Tracy-le-Mont) et dans l'Aisne (lisière de la Forêt de Saint-Gobain : Brie). Les combles sont préservés au moyen de convention avec le propriétaire, privé dans l'Oise et communal dans l'Aisne.

2 colonies de Grand Murin le sont au moyen de convention dans des châteaux de l'Oise. Deux sont privés, et celui de Compiègne appartient à l'Etat.

Une colonie de Sérotine commune est également préservée dans une église de l'Oise (Fontaine-Lavaganne).

Définition des priorités de protection en Picardie

Une hiérarchisation des principales colonies de reproduction et d'hibernation des espèces les plus rares/menacées de Picardie a été effectuée en 2000 conjointement par Picardie Nature et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Elle reste à affiner, notamment pour les actions visant les colonies de reproduction.

PROJETS POUR 2001

- **Poursuite de la définition des priorités d'intervention sur la protection des sites** abritant les principales colonies de reproduction et d'hibernation des espèces les plus rares/menacées de Picardie. Cette stratégie pour les 4 ou 5 ans à venir sera élaborée conjointement avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

- **Intégration des données sur le Logiciel F'NAT de Picardie Nature.** Les modalités de saisie des données sur ce logiciel, qui apparaît très adapté à la réalisation d'une banque de données faunistiques (utilisée actuellement pour l'avifaune et l'herpétofaune) sont en cours de définition.

- **Parution d'un 2ème " Pré-Atlas des Chiroptères de Picardie " vers 2002**, afin de valoriser au niveau régional la somme importante de données issues de la réactualisation de l'Atlas national.

- **Amélioration des connaissances sur les espèces forestières**, très méconnues en Picardie. Notamment, la recherche de colonies de reproduction sera une priorité pour les années à venir, notamment dans le but d'identifier des préconisations concrètes de gestion sylvicoles et de protection de sites remarquables auprès des organismes gestionnaires des espaces forestiers (O.N.F. surtout). Une enquête auprès des forestiers de l'ONF est envisagée pour 2000.

- **Augmentation des partenariats avec les groupes chiroptérologiques des régions voisines**, visant à développer des synergies, par exemple sur la définition de réseaux de sites à protéger et des espèces les plus rares et menacées à considérer comme prioritaires. C'est le cas notamment pour les Grand et Petit Rhinolophes. Des captures au filet et des prospections hivernales interrégionales ont été effectuées (Vexin français par exemple), et les prospections communes de sites limitrophes importants ou de secteurs insuffisamment connus se sont multipliées.

Une collaboration est engagée depuis 2000 avec un club CPN très actif de Seine-Saint-Denis (" ETOURNEAUX 93 ") pour le suivi et la recherche des sites souterrains du Sud de l'Oise et de l'Aisne.



RAPPORT D'ACTIVITE

II. AGIR

Les membres de Picardie-Nature sont bien décidés à retrousser leurs manches et à user de la plume pour faire avancer la protection de la nature en région Picardie. Leur objectif est d'obtenir des résultats concrets à court terme.

Les actions se font selon deux stratégies différentes :

- une série d'actions concrètes pour lesquelles elles mobilisent le volontariat.

Elles concernent directement les espèces.

Les principales actions sont :

- le centre de soins aux animaux sauvages en difficulté ;
- le sauvetage des couvées de Busards ;
- la protection de la colonie de Phoques veau-marins .

- une série d'actions combinant judicieusement interventions auprès des décideurs et la presse, participation aux instances de concertation et à différentes commissions préfectorales, interventions juridiques... soit des démarches plus juridico-administratives.

Elles visent à :

- s'assurer de la prise en compte de l'environnement et de la nature dans les décisions prises et à la mise en œuvre des actions décidées en matière de protection de la nature et de l'environnement ;
- contribuer au respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

Il s'agit principalement :

- des interventions dans le débat public ;
- le suivi des grands dossiers d'aménagement ;
- des interventions en justice pour le respect des espèces protégées.

LE CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION PICARDIE NATURE

Créé en 1975 à l'initiative d'un adhérent, M. Jean-Marie THIERY, le centre de soins fonctionne grâce à l'action des bénévoles de l'association PICARDIE NATURE et en partenariat avec une structure d'insertion, l'A.R.A.P.E.J. Cette structure est conforme à la législation, les deux principaux animateurs sont titulaires d'un certificat de capacité (autorisation préfectorale d'exercer cette activité).

Des centres de sauvegarde de la faune sauvage dans chaque région

Si cette dénomination recouvre une réalité concrète pour les naturalistes, ces centres demeurent peu connus du grand public et de certaines administrations.

Ils accueillent des animaux sauvages (oiseaux essentiellement), qu'ils soient blessés, malades, dénichés, plus ou moins apprivoisés, empoisonnés ou mazoutés.

Différentes techniques de soins, adaptées aux espèces sont mises en œuvre. L'objectif est de redonner à l'animal un état de santé permettant le retour dans le milieu

naturel.

En France, la plupart des centres de soins sont regroupés au sein de l'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (UNCS), association loi 1901 créée en 1984, à l'origine d'une législation réglementant cette activité. En effet, réglementer cette activité est un moyen de limiter le développement de structures qui ne correspondraient pas aux critères d'éthique et de qualité que se sont fixés les associations membres de l'UNCS.

Chaque oiseau sauvé ...

... est un encouragement à poursuivre notre action. Si, de plus, cet oiseau appartient à une espèce rare et menacée, cela renforce le bien fondé de l'existence des centres affiliés à l'UNCS.



RAPPORT D'ACTIVITE

Des résultats régionaux comparables aux chiffres nationaux

En moyenne sur **100** oiseaux recueillis en centre de soins:

30 ne survivront pas à leurs blessures

30 ne pourront être relâchés, ils devront être euthanasiés à cause de leur blessure ou proposés à un programme de recherche, de reproduction ou orientés éventuellement vers un parc de vision.

40 seront relâchés dans le milieu naturel

BILAN DE L'ANNEE 2000

131 oiseaux recueillis de 36 espèces différentes dont 49 relâchés.

Rapaces diurnes: 42

18 Faucons crécerelles dont 4 relâchés
 9 Eperviers d'Europe dont 4 relâchés
 5 Buses variables dont 4 relâchés
 5 Busards St.Martin dont 4 relâchés
 2 Balbuzards pêcheurs
 2 Busards des roseaux dont 1 relâché
 1 Bondrée apivore

LE BUSARDS

RELATIONS AVEC LES AGRICULTEURS, LES CHASSEURS, LES MEDIAS...

Pas d'évolution positive du milieu chasse envers les becs crochus

Bonnes relations avec certains agriculteurs mais ne permettant pas d'utiliser des techniques de déplacement comme les carrés dans l'Oise et la Somme. Situation plus favorable dans l'Aisne.

PROBLEMES RENCONTRES:

Difficultés de trouver des surveillants pour des recherches

Rapaces nocturnes:31

11 Chouettes hulottes dont 8 relâchées
 10 Hiboux moyens-ducs dont 1 relâché
 8 Chouettes effraies dont 3 relâchées
 2 Chouettes chevêches encore en soins

Oiseaux mazoutés:12

10 Guillemots de Troïl dont 5 relâchés
 1 Fou de Bassan
 1 Plongeon catmarin

Autres oiseaux:

9 Cygnes tuberculés dont 5 relâchés
 1 Cigogne blanche

PRINCIPALES CAUSES D'ACCUEIL

La route a blessé 49 oiseaux dont 22 Rapaces nocturnes et 15 diurnes. La chasse a blessé 18 oiseaux dont 11 Rapaces diurnes et 2 Cygnes. 11 oiseaux ont été victimes d'empoisonnement, 10 oiseaux de mer ont été mazoutés

très gourmandes en temps.

Des moissons qui s'annonçaient précoces, ont finalement eu lieu très tardivement après une longue période de froid et de pluie en juillet.

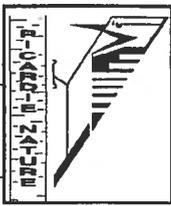
Résumé:

Après un important travail de prospection en début de saison, et de préparation et/ou déplacement de nids, les mauvaises conditions météorologiques de juillet ont entraîné une certaine démobilitation d'une partie des surveillants, les moissons étant retardées, devant permettre ainsi aux jeunes de s'envoler.

Ceci explique en grande partie le faible nombre de jeunes à l'envol par rapport au nombre de nids suivis.

| COUPLES | | NIDS | | | | | | JEUNES | | | | SURVEILLANTS | |
|---------|----|---------|----|-------------------|----|----------|----|---------|----|----------------------|----|--------------|-------------|
| nombre | | trouvés | | avec intervention | | détruits | | volants | | grâce à intervention | | nombre | jours/homme |
| 22 | Bc | 18 | Bc | 20 | Bc | 4 | Bc | 21 | Bc | 6 | Bc | 14 | 92 |
| 25 | Sm | 11 | Sm | 0 | Sm | 0 | Sm | 23 | Sm | 0 | Sm | | |
| | Br | | Br | | Br | | Br | | Br | | Br | | |

Bc : Busards Cendrés ; **Sm** : Busards Saint-Martin ; **Br** : Busards des Roseaux



RAPPORT D'ACTIVITE

LES PHOQUES

Alain William – Philippe Thiery

- Pression d'observations

157 séances d'observation réparties en :

- 40 séances « suivi annuel »
- 6 séances « protection avril/mai »
- 4 séances « contrôle des femelles en gestation »
- 102 séances « suivi des mises-bas »
- 5 séances « suivi relâcher « Delphine » »

+ 14 séances : contrôle état sanitaire et récupération phoques « échoués »

--> Sur 171 séances : 31 sont dues uniquement au bénévolat Picardie Nature

- Effectifs des phoques de la colonie (maxima)

- Phoques veaux-marins : 74 (19.08 et 4.09)
- Phoques gris : 8 (10 et 26.08)

- Reproduction

- 12 naissances : - 4 entre le 18 et 30 juin
- 5 entre le 1^{er} et 15 juillet
- 3 entre le 16 et 31 juillet

Dont 2 en baie d'Authie (?)

- 6 Jeunes phoques sont parvenus au sevrage naturellement.

- 5 retrouvés échoués : 4 vivants (2 en baie de Somme et 2 en baie d'Authie) ; 1 mort (en baie de Somme)

Taux production de jeunes (17%) cela reste inférieur au taux moyen connu dans les autres colonies (20 à 27%).

- Echouages

9 phoques échoués en 2000, entre Cayeux et Berck-sur-Mer. Sur les 9 : 8 Phoques veaux-marins et 1 Phoque gris.

Parmi les 9 phoques échoués : 5 sont retrouvés vivants et 4 retrouvés morts.

- Cause supposées des échouages :

- orphelin : 6
- filet de pêche : 1
- choc : 1
- indéterminé : 1

Les 3 phoques autopsiés : taux de PCB élevé.

Parmi les phoques retrouvés morts, 1 mâle adulte de taille « hors norme » : 1m95 (généralement maximum 1m80).

- Surveillance estivale (du 3.06 au 6.09)

20 surveillants originaires de :

- Picardie : 9
- Nord-Pas de Calais : 3
- Normandie : 1
- Bretagne : 1
- Région parisienne : 1
- Rhône-Alpes : 1
- Lorraine : 1
- Alsace : 1
- Suisse : 2



Sur 20 surveillants : 14 ont déjà participé à la surveillance estivale.

102 séances de protection représentent 2 400 heures de terrain (total heures de terrain x nombre de surveillants). Sur ces 2 400 heures, 255 sont dues uniquement au bénévolat Picardie Nature, et 125 heures consacrées aux soins et à l'évacuation des phoques vers des centres de soins spécialisés (le CHENE en Normandie et le SRRC aux Pays-Bas).

- Sensibilisation

Exposition : du 16.07 au 31.08 : 42 animations : plus de 3 900 visiteurs

Poste d'observation (Hourdel) : du 10.07 au 28.08 : 45 animations : plus de 2 000 visiteurs.

- Dérangements (juillet – août)

En augmentation : 52 (contre 39 en 1999 et 42 en 1998).

Cause : - nombre de dérangements provoqués par les kayakistes x2 (14 en 2000, 7 en 1999)

- nombre de mises à l'eau des phoques dues aux passages à très basse altitude des avions militaires :
5 en 2000, 0 en 1999.

- Interventions

En baisse : 108 (136 en 1999 et 132 en 1998)

Cause : - mauvais temps en juillet

- baisse du nombre de dérangements des promeneurs (82 en 2000, 119 en 1999, 110 en 1998).

- Coopération scientifique

- Echouage d'un Phoque veau-marin albinos et suivi de l'état sanitaire d'une femelle en baie de Canche (janvier) avec le GOnord.



RAPPORT D'ACTIVITE

LES PHOQUES (SUITE)

- Prise en charge pour soins du phoque « Delphine » et son relâcher en baie de Somme : jeune femelle retrouvée échouée dans la Réserve Naturelle de la baie de Somme, le 26 juin. Prise en charge pour soins par le centre du CHENE, à Allouville Bellefosse (Yvetot), relâchée le 3 octobre au Hourdel. Signalée à nouveau dans la baie de Somme les 15 octobre et 23 décembre.

- Séminaire du réseau national « échouage » : La Rochelle (2 décembre) : organisé par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).

- Des cartes d'autorisation de transport d'espèces protégées sont délivrées à : L. Dupuis, F. Garcia, Ph Thiery, A. William.

- Communication

- Renforcement de la population de phoques veaux-marins en baie de Somme : Thiery Ph, Vedder L, William A. *Le Courrier de la Nature* 2000 – n°182 (35-37)

- Propositions d'actions pour le plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme 2001-2005 : Gavory L, Thiery Ph, William A. *Doc multicop – Picardie Nature*. 23p.

REMERCIEMENTS

Aux bénévoles :

Marie-France Bernard, Emmanuelle Bétourné, Françoise et Régis Delcourt, Ghislain Doremus, Laëtitia Dupuis, Fabien Garcia, Hélène Gourdin, Claude Grimaud, Arnaud Lebel, Philippe Lemaire, Christine Moulinier, Laurence Tellier, Philippe Thiery.

Aux surveillants ayant participé au suivi des mises-bas :

Marie-France Bernard, Stéphanie Bucamp, Fabienne Campion, Ludovic Cottret, Herbert Decodts, Roland Delattre, Ghislain Doremus, Laëtitia Dupuis, Denis Hamon, Arnaud Lebel, Hélène Maria, Joëlle Ninoff, Sophie Nourrisson, Anne-Sophie Reymond, Marie Ridel, Laurence Tellier, Romain Wardzala, Irène Weinberger.

Remerciements :

Au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI), gestionnaire de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, et aux organismes financeurs, sans qui le suivi régulier n'aurait pu être mené

- Au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- Au Conseil Régional de Picardie
- Au Conseil Général de la Somme
- A la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN – Picardie)
- Au FONJEP

A M. Patrick Triplet, directeur de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, et M. Patrick Dufossé, garde de cette Réserve.

A M. Paul Personne, président de l'Université de Picardie Jules Verne. L'Université de Picardie a contribué à la réalisation des actions de protection et d'études de la colonie de phoques en nous offrant gracieusement la salle de conférence de la Station d'Etudes à St Valery-sur-Somme pour les animations et l'exposition sur les phoques.

A M. Gilles de Robien, député-maire d'Amiens, pour la mise à disposition des bureaux de l'association.

A M. Dingremont, maire de St Valery/Somme pour le prêt de salle à l'occasion d'animations.

A Mme Lenie't Hart (Seal Rehabilitation and Research Centre (SRRC) de Pieterburen)) et M. J.P Jacques (Centre d'Hébergement et d'Etude Nature et Environnement (CHENE) pour la prise en charge pour soins des phoques échoués.

A M. John de Boer, garde-côte pour le ministère néerlandais et Mme C. Kuiken (SRRC Pieterburen) pour leur précieuse coopération scientifique.

A M. C. Jacot, directeur du Laboratoire départemental vétérinaire pour les autopsies pratiquées.

A M. M Desmez (Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux : GEMEL), pour sa participation à deux animations.

Aux membres des postes de surveillance des plages de la Mollière, du Hourdel, de Fort Mahon et de Berck-sur-Mer, pour les informations sur les phoques qu'ils ont bien voulu nous transmettre.

Aux personnes chargées de veiller à la sécurité des plages, MM. Alain, Jean-Marie et Jean-Paul Devismes.

A la gendarmerie, pour l'attention portée à notre sécurité.

Aux pêcheurs, à M. E. Dubert (Promenade en Baie), M. O. Petillion (clubs de kayaks de Quesnoy-le-Montant) pour leur compréhension.

A ceux qui ont participé à la récupération de phoques échoués, ou nous en ont signalé en difficulté : M. Arene, M. H. Bernard, M. O. Degouy, Melle F. Ficré, M. J. Froideval, M. W. Godefroy, M. E. Rogier, M. J. Yger, ainsi qu'à la gendarmerie de Berck-sur-Mer et à la maison du Tourisme de Cayeux.



RAPPORT D'ACTIVITE

LES ACTIONS EN JUSTICE

LA PROTECTION DES ESPECES ET DES MILIEUX NATURELS PAR LE RESPECT DE LA LEGISLATION

Les législations française et européenne en matière d'environnement nous offrent la possibilité d'engager des recours devant les juridictions administratives et pénales pour faire respecter les intérêts que nous défendons (rappelez que la protection de la nature est d'intérêt général : loi du 10 juillet 1976), et surtout de faire modifier les mentalités et les comportements tant des particuliers que des représentants de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Picardie Nature se constitue partie civile devant les juridictions pénales, le plus souvent pour des infractions à la législation sur les espèces protégées: destruction, capture, naturalisation, commercialisation, ou, plus récemment, pour des pollutions marines ou fluviales.

Picardie Nature intervient également devant les juridictions administratives principalement pour faire appliquer la législation européenne en matière de chasse aux oiseaux migrateurs, mais aussi pour contester les autorisations préfectorales de travaux susceptibles de porter atteinte à des milieux naturels fragiles.

L'action en Justice ne constitue pas pour Picardie Nature une fin en soi mais plutôt un moyen que nous utilisons lorsqu'il nous semble le mieux adapté à la situation ou lorsque les autres moyens ont été épuisés ou s'avèrent inopérants.

LES ACTIONS EN JUSTICE, BILAN DE L'ANNEE 2000

Peu d'affaires ont abouti devant les juridictions correctionnelles au cours de cette année, certaines sont encore en instruction.

Affaire BADALAMENTI, prévenu de défaut de certificat de capacité et d'autorisation d'ouverture d'une oisellerie à Beauvais (oisellerie amazonienne, avenue Montaigne)
Jugement du Tribunal correctionnel de Beauvais du 8 février 2000: 2000 F d'amende. Dommages-intérêts demandés: 500 F, obtenus: 1 F symbolique. Arrêt de la Cour d'appel d'Amiens du 15 février 2001 : amende ramenée à 1000F. Dommages-intérêts obtenus, 1 F.

Affaire FLEURY-BOVE, prévenus de naturalisation et vente d'animaux appartenant à des espèces protégées
Jugement du Tribunal correctionnel de Laon du 23 novembre 2000: 7000 F d'amende.
Dommages-intérêts demandés et obtenus: 6000 F. Les prévenus ont fait appel de ce jugement.

Affaire M.MENDIS, capitaine du pétrolier FAREAS

VICTORY, prévenu de rejet illégal d'hydrocarbures dans la Manche.

A la suite de lettres envoyées par Patrick Thiery, Secrétaire de Picardie Nature aux Procureurs des Tribunaux correctionnels de Boulogne sur mer, Le Havre et Paris et aux Députés membres de la Commission d'enquête sur le transport maritime des produits polluants, le Parquet du Tribunal correctionnel de Paris nous informait de cette affaire et de la date d'audience (6/12/00), mais une grève des avocats entraînait le renvoi de cette affaire à une date ultérieure. En principe, France Nature Environnement devait nous informer de cette nouvelle date mais nous avons appris l'énoncé du jugement par la télévision.

Affaire Compagnie Générale de Chauffe Dalkya

Le 1er décembre 1998, la Somme a été polluée par du fuel lourd en provenance de la chaufferie d'Etouvie à Amiens. Picardie Nature a déposé plainte auprès du Procureur de la République qui a préféré recourir à une médiation pénale en désignant la Subdivision navigation de la D.D.E. comme autorité administrative chargée de proposer cette transaction aux parties civiles: Fédération des pêcheurs et Fédération des chasseurs de la Somme, Picardie Nature et un particulier dont les canards appelants avaient été mazoutés. Picardie Nature a obtenu 20000F de dommages-intérêts.

Destruction du stand de Picardie Nature et agression de bénévoles, festival de l'oiseau avril 2000

Affaire toujours en instruction au Tribunal d'Abbeville.
Circulation en 4X4 sur le coteau de Chermizy-Ailles le 22 avril (Aisne)

Affaire toujours en instruction au Tribunal de Laon

STAGE DE FORMATION JURIDIQUE

Les 22 et 23 septembre, à Merlimont (62) deux membres de Picardie Nature ont suivi un stage de formation organisé par le service juridique de France Nature Environnement et le GDEAM sur le thème des moyens d'action juridiques des associations de protection de l'environnement.

Les points suivants y ont été développés:

Comment préparer l'action contentieuse devant le Tribunal administratif.

Les prérogatives ouvertes par l'agrément de la loi Barnier aux associations.

Les règles de procédure contentieuse devant le Tribunal administratif

Le procès civil et pénal.

La loi relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration

A l'issue de ce stage on peut dire que Picardie Nature a une certaine expérience tant au plan du contentieux administratif que pénal, mais que la législation évolue assez rapidement et qu'il est nécessaire de se documenter régulièrement pour utiliser au mieux les possibilités qu'elle nous offre.



RAPPORT D'ACTIVITE

III. SENSIBILISER - FORMER

Aujourd'hui, le constat est évident. Bon nombre d'atteintes à la nature et à l'environnement sont la conséquence d'une part, d'un manque de conscience des enjeux qui les concernent, d'autre part d'une méconnaissance de la nature.

La situation de notre environnement et de notre patrimoine naturel ne pourra évoluer de façon positive et durable qu'à partir du moment où :

- une majorité des habitants de notre planète auront compris l'intérêt de préserver notre environnement et
- auront une connaissance suffisante pour mesurer la portée de leurs actions et/ou leurs décisions sur l'environnement et la nature.

Picardie-Nature entend contribuer à l'éveil de cette conscience sur la nécessité de la protection de la nature et de l'environnement et à la formation des citoyens dans le domaine des milieux naturels.

Pour cela, elle organise différentes activités :

- un programme de sorties de découverte de la nature ;
- des participations à différentes manifestations : salon, forum, fête de campagne...
- diffusion des expositions
- organisation de manifestation publique : ramassage d'oiseaux morts...

PARTICIPATION À DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS

Vous aurez certainement l'occasion de venir sur le stand de l'association qu'elle tient généralement lors des principales manifestations qui concernent la nature et sa protection.

A cette occasion, l'association va à la rencontre des citoyens et les informe, au moyen notamment d'expositions.

Picardie-Nature a été présente sur quatre lieux

- Amiens : salon de la retraite active et du bénévolat : 17 et 18 mars : 100 contacts ;

- Abbeville : festival de l'oiseau : 8 au 16 avril : 200 contacts

où notre stand a été détruit par des chasseurs violents ;

- Saint-Valery-sur-Somme : août : 3 000 contacts
- Senlis : salon Nature et mycologie : 7 et 8 octobre : 3 000 contacts
- Amiens : découverte : 12 novembre : 50 contacts

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Picardie-Nature organise parfois des manifestations publiques visant à informer la population :

- Nuit de la Chouette ;
- Ramassage d'oiseaux morts

RAMASSAGE D'OISEAUX MORTS

Bilan 2000

4 ramassages ont suscité 125 participations.

428 cadavres de 40 espèces ont été ramassés.

Les oiseaux les plus représentés sont le Guillemot de Troil, le Goéland argenté, la Mouette rieuse.

117 présentaient des traces d'hydrocarbures

16 individus d'espèces protégées présentaient des plombs de chasse dont Avocette, Aigrette garzette, Epervier d'Europe



RAPPORT D'ACTIVITE

LES SORTIES DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Bilan 2000

Picardie-Nature offre gratuitement un programme de plus de 50 sorties par an. Au cours de ces sorties, il est proposé de :

- découvrir les principaux milieux et sites naturels de la région, tout en apprenant à reconnaître les espèces, surtout animales, qui les fréquentent ;
- se perfectionner à la reconnaissance des espèces et aux techniques d'étude, voire contribuer à la connaissance du patrimoine lors de séances de comptages par exemple...

Le mode d'organisation est simple. Un programme semestriel est diffusé où les informations pratiques sont disponibles : objet de l'étude, heure et lieu de rendez-vous.

57 ont été organisées : 51 d'initiation et 6 d'étude. Pour 44 d'entre elles nous avons récupéré les données sur la fréquentation. 615 participations ont été enregistrées.

Ce programme important de sorties a pu être organisé grâce à la contribution de 18 animateurs bénévoles différents.

Certaines de ces sorties ont été proposées en collaboration avec d'autres associations : Groupe d'études ornithologiques de l'Oise, La Luciole, Symbiose...

Les objets ont été relativement variés : recherche des Busards, des Grands Butors, Orchidées, Libellules, recherches du Balbuzard, Amphibiens et Reptiles... tout comme les sites visités : Baie de Somme, Marais de la Souche, Plan d'eau de l'Ailette, Baie d'Authie, plateaux cultivés...

IV. PROJET D'ACTIVITES 2001

ETUDIER, CONNAÎTRE

Mammifères

- suivi de la colonie de Phoques veau-marin de la Baie de Somme (dénombrement régulier et relevé de différentes informations (comportement, dérangements...), bilan des connaissances, publication des résultats ...
- activité «chauves souris» : dénombrement, étude du Petit Rhinolophe...
- atlas des rongeurs et insectivores : poursuite des prospections et édition d'une cartographie préliminaire.

Avifaune

- publication de la revue «L'Avocette» (deux numéros dans l'année)
- animation du réseau d'observateurs (quatre feuilles de contact, sorties collectives, 6 réunions...)
- relais régional d'enquêtes ornithologiques nationales : recensement des oiseaux d'eau hivernants, enquête «rapaces nicheurs», dortoirs de Grands Cormorans, STOC ; suivi de l'avifaune des vallées alluviales, ramassage d'oiseaux morts de fin février...
- enquête régionale : dénombrement des couples nicheurs de Blongios nain, suivi des chanteurs de Grands Butors, suivi de la migration pré-nuptiale des oiseaux d'eau

en moyenne vallée de l'Oise ;

- rédaction et publication des synthèses d'observations 1998 et 1999 ;
- édition de la plaquette : «Contribuer à la connaissance de l'avifaune de Picardie» ;
- acquisition d'ouvrages scientifiques.

Reptiles et Amphibiens

- poursuite des prospections pour les Atlas national et régional des Reptiles et Amphibiens (publication d'un pré-atlas déjà disponible) et amorce de la rédaction de l'atlas définitif dont la sortie est envisagée en 2002.





RAPPORT D'ACTIVITE

AGIR

Recrutement d'une personne dans le cadre du dispositif « nouveaux services, nouveaux emplois » pour assurer l'animation de réseaux de bénévoles et ainsi dynamiser la participation de volontaires ;

Interventions pour la préservation des milieux naturels

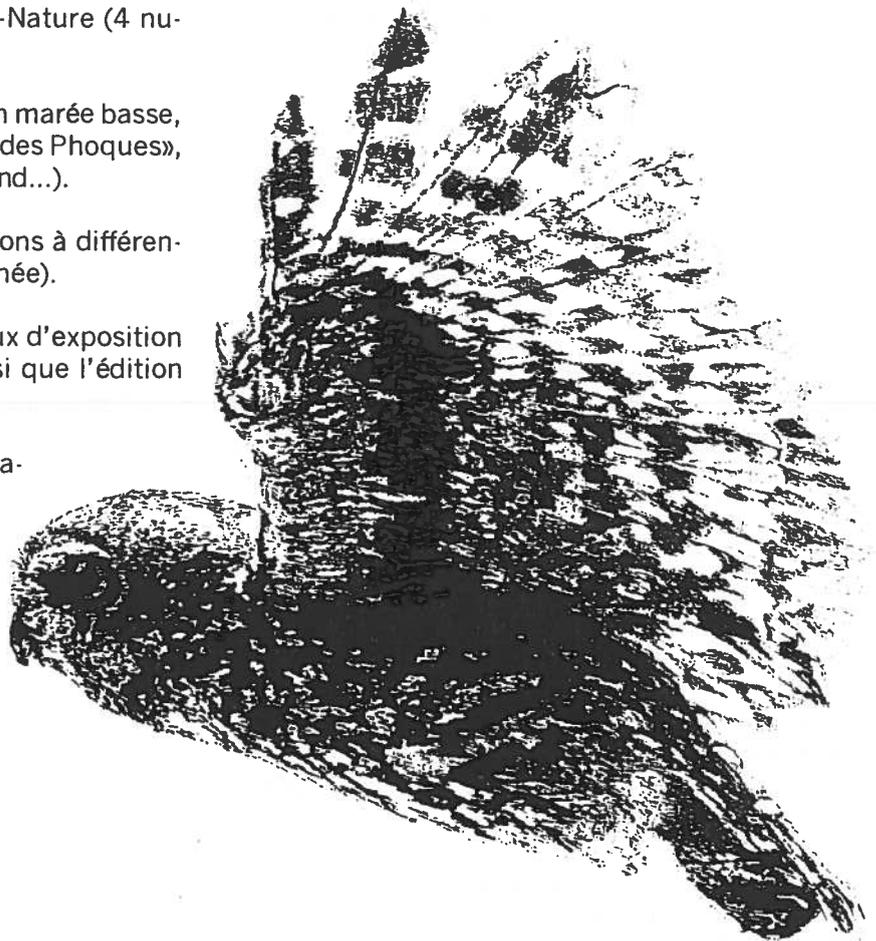
- persévérer dans les démarches pour financer le recrutement d'une personne apte à conduire ces interventions ;
- rôle de veille dans le cadre des différents projets d'aménagement ;
- accroître nos interventions dans le cadre de certaines commissions (carrières de la Somme, sites de la Somme...).

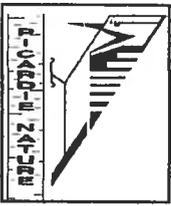
Interventions pour la préservation des espèces

- **Centre de soins aux oiseaux blessés** : poursuite du travail engagé ; organisation d'une rencontre des centres picards.
- **Busards** : poursuite du travail de protection de ces oiseaux, deux réunions annuelles et sorties collectives.
- **Phoques** : poursuite du travail pour le Syndicat Mixte d'Aménagement et de la Côte Picarde pour le suivi et la protection de la colonie de Phoques veau-marin de la Baie de Somme.
- **Chiroptères** : étude, SOS Chauves-souris.
- **Espèces protégées** : poursuite des interventions en justice.
- **Chasse** : poursuite de nos interventions pour limiter les excès de cette activité.

Sensibiliser et Former

- publication de la revue Picardie-Nature (4 numéros) ;
- ensemble d'animations (opération marée basse, sorties estivales « découverte du milieu et des Phoques », ensemble de sorties organisées les week-end...).
- multiplication de nos participations à différentes manifestations (20 envisagées sur l'année).
- réalisation de quelques panneaux d'exposition sur les ramassages d'oiseaux morts ainsi que l'édition d'une brochure.
- conception et réalisation d'une plaquette sur les sites ornithologiques du littoral.
- actualisation de l'exposition sur les Phoques et édition d'une brochure.
- interventions dans les médias.
- poursuite des animations sur Internet.



**RAPPORT FINANCIER**

| ACTIF | Brut | Amortissements Provisions | Net |
|--|----------------|--------------------------------------|----------------|
| ACTIF IMMOBILISE | | | |
| Immobilisations corporelles | 351 518 | 260 380 | 91 137 |
| Immobilisations financières | 5 000 | | 5 000 |
| TOTAL I | 356 518 | 260 380 | 96 137 |
| ACTIF CIRCULANT | | | |
| Matières premières, approvisionnements | 9 645 | | 9 645 |
| Créances : Clients et cpts rattachés | 2 028 | | 2 028 |
| Autres | 305 468 | | 305 468 |
| Valeurs mobilières de placement | 47 191 | | 47 191 |
| Banque, CCP, autres disponibilités | 173 283 | | 173 283 |
| Caisse | 60 | | 60 |
| TOTAL II | 537 676 | | 537 676 |
| TOTAL GENERAL I+II | 894 194 | 260 380 | 633 814 |

| PASSIF | | | |
|--------------------------------|--|--|----------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital | | | 215 309 |
| Réserves réglementées | | | 21 777 |
| Report à nouveau | | | 153 097 |
| Résultat de l'exercice | | | -29 776 |
| Provisions réglementées | | | 41 458 |
| TOTAL I | | | 401 867 |
| DETTES | | | |
| Fournisseurs et cpts rattachés | | | 96 951 |
| Autres dettes | | | 106 583 |
| Produits constatés d'avance | | | 28 412 |
| TOTAL II | | | 231 946 |
| TOTAL GENERAL I+II | | | 633 814 |



RAPPORT FINANCIER

| | |
|---|----------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | |
| Ventes de marchandises | 47 780 |
| Production vendue | 21 858 |
| Subventions d'exploitation reçues | 467 506 |
| Autres produits | 48 878 |
| TOTAL I | 586 024 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | |
| Achats de marchandises | 32 286 |
| Achats matières premières | 40 677 |
| Variation de stock (matières premières) | 12 222 |
| Autres charges externes | 193 255 |
| Impôts, taxes versements assimilés | 1 390 |
| Rémunérations du personnel | 245 541 |
| Charges sociales | 100 477 |
| Dotations aux amortissements | 33 899 |
| TOTAL II | 659 749 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION I-II | -73 726 |
| PRODUITS ET CHARGES DIVERS | |
| Produits financiers | 762 |
| Produits exceptionnels | 43 186 |
| BENEFICE OU PERTE | -29 776 |